

Conseil d'Administration - Réunion du 30 mars 2026
Compte-rendu

Présents :

Mmes Béatrice CHABOT, Dominique CLERC, Christine DUTRUEUX, Maria-Jose GARCIA-HERNANDEZ, Colette GENTILS, Marie-Jeanne MONTROYA, Guylene ROTTIER, Brigitte VANHOUDENHOVE, Fabienne VASLET
M. Guillaume VAUTIER

Excusés :

Mme Chantal GENDRE, Nicole KRIVOBOK
M. Pierre MICHELIN

1. Concerts d'octobre

Budget

Pour une recette de 5000 € (prévue au budget prévisionnel dans la convention avec Incontroanto), il faut vendre au moins 300 places.

Nous demanderons à Pierre d'affiner le budget prévisionnel en intégrant les coûts de communication, de transport et de la SACEM, en lien avec le trésorier d'Incontroanto.

Pour Turin, il y a un tarif unique à 15 € avec gratuité pour les moins de 12 ans. Le budget prévisionnel est de 3000 € de recettes à Turin.

Les dépenses et recettes globales seront réparties à 50 % entre Incontroanto et Gratiana.

Lieu du concert de Grenoble

Les églises ne sont pas appropriées car on ne peut pas organiser la répétition générale à cause des offices du dimanche matin.

Nous décidons donc de chanter à la salle Olivier Messiaen, notamment car la location est gratuite et possible sur la journée entière, il faut juste payer la sécurité et la location du piano. La salle comprend 320 places.

Concert du 18/10/26 à Turin

A Gratiana, 39 choristes ont déclaré qu'ils viendraient à Turin. A Incontroanto, ils sont 35 choristes.

Conseil d'Administration - Réunion du 30 mars 2026
Compte-rendu

Les parties communes seront respectivement dirigées par les chefs de chœur Pietro à Grenoble et Guillaume à Turin.

Gratiana prend en charge le bus pour la journée. Le devis, demandé par Béatrice, est de 1950 € A/R pour 50 fauteuils. Béatrice va demander un devis pour 40 fauteuils. Guillaume va contacter un autre transporteur de sa connaissance.

Nous allons voir avec Incontroanto le nombre de choristes qui peuvent être hébergés de samedi à dimanche.

Pour les visites, nous nous baserons sur les conseils de Colette.

Communication

Nous aurons une affiche commune pour les 2 concerts. Il faut demander aux Italiens combien de billets, de flyers et d'affiches leur sont nécessaires.

2. Recrutement d'un pianiste assistant

L'annonce est en cours de finalisation. Selon la convention ECLAT, le salaire doit être annualisé, ce qui revient à une rémunération de 17,50 € de l'heure au coefficient 255. Ce salaire comprend la préparation et il faudra inclure l'ancienneté.

Le recrutement sera pour le 01/09/26. Il y aura 2 mois d'essai. Cela pourra être un contrat CDD ou CDI, à négocier. Guillaume et Gylène s'occuperont des entretiens d'embauche.

3. Prochain CA

soit le samedi 25/04/26 après la répétition mais beaucoup d'absents
soit le lundi 27/04/26 avant la répétition

Ordre du jour : concert du 13/06/26 «Da Pacem»

Date à confirmer ultérieurement.

La secrétaire Christine Dutrueux